

# Suivi et documentation de l'avancement des réformes vers un système alimentaire durable, soutenues par les programmes d'Appui au Développement Rural (PADR) et d'Appui à la Compétitivité et aux Exportations (PACE)

Avancement des réformes vers un système alimentaire durable

*Thématique principale: Agriculture*



## Informations générales

Budget global	€5,200,000
Budget européen	€5,200,000
Date de début	16/11/2022
Date de fin	15/11/2026
Statut	En cours

## Organisations partenaires

### Chef de file

- TU - Tunisie

## Labels:

# Informations

---

## Actualités du projet :

05/03/24: Réunion du Comité de pilotage

Le mardi 05 mars 2024 s'est tenue la réunion du 6ème Comité de Pilotage du jumelage Franco-italo-tunisien au siège de la Direction Générale des Services Vétérinaires sur le renforcement du dispositif national d'encadrement vétérinaire de la santé animale en Tunisie.

31/05/2024 : Clôture de la mission relative à l'élaboration de la stratégie nationale de la santé animale  
Le vendredi 31 mai 2024 s'est clôturée la mission relative à l'élaboration de la stratégie nationale de la santé animale dans le cadre du jumelage sur le renforcement du dispositif national d'encadrement vétérinaire de la santé animale, et ce en la présence de l'ensemble des partenaires.

## Présentation du projet :

Assurer le suivi de l'avancement de la mise en œuvre des réformes vers un système alimentaire durable, soutenues par les appuis budgétaires dans le cadre des programmes PADR et PACE.

## Objectifs du projet :

Les réformes concernées par cette action sont:• Le contrôle sanitaire et phytosanitaire (SPS) des produits agricoles et le contrôle des produits biologiques en conformité avec les normes internationales de mesures sanitaires et phytosanitaires et la règlementation européenne applicable aux produits agricoles exportés vers l'UE.

- La gestion de la traçabilité des produits biologiques.
- Le soutien au développement durable du secteur agricole.
- L'organisation des producteurs favorisée par un environnement réglementaire et institutionnel en cohérence avec les dispositions de la Loi sur l'Economie Sociale et Solidaire.
- Le suivi, le contrôle et la surveillance de l'exploitation des ressources naturelles pour plus de durabilité.
- Les mesures de gestion durable des ressources halieutiques exportées, sont basées sur un avis scientifique.
- Les stratégies agricoles sont mises à jour et déclinées de manière opérationnelle pour chaque exercice budgétaire, selon la Programmation Budgétaire par Objectifs adoptée par le gouvernement.